

DOB 2020

Rapport de présentation
pour le **D**ébat d'**O**rientation
Budgétaire 2020

Conseil Municipal du 06 juillet 2020

Lycée des Grippeaux

SOMMAIRE

- 1** Objectif et cadre juridique du DOB
- 2** Le contexte général
- 3** Projet de Loi de Finances 2020 : les principales mesures relatives aux collectivités locales
- 4** Les mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire
- 5** Analyse de la situation financière 2019 de la Ville de Parthenay
- 6** Les grandes évolutions budgétaires
- 7** Les orientations budgétaires 2020 : un budget de transition
- 8** Encours de dette de 2020 à 2029



1 Objectifs et cadre juridique du DOB (1/2)

→ Les objectifs du DOB

Discuter des
orientations
budgétaires

Informar de la
situation
financière de la
collectivité

Préparer le vote du
budget primitif



1 Objectifs et cadre juridique du DOB (2/2)

→ Les obligations du DOB et du rapport d'orientation budgétaire

Obligatoire depuis la Loi ATR de février 1992

- Communes et EPCI de + de 3500 habitants

Dans les 2 mois précédant l'examen du Budget Prévisionnel

- Séance distincte du vote du BP

Evolutions avec la loi NOTRe du 7 août 2015

- Délibération spécifique DOB
- Obligation de mise en ligne sur le site internet
- Précise les engagements pluriannuels, la gestion de la dette et l'évolution prévisionnelle, l'exécution des dépenses de personnel

Souplesse laissée par le législateur pour faire face à l'épidémie de COVID

- Délai de vote du budget 2020 repoussé au 31 juillet
- L'obligation de DOB est maintenue
- Possibilité de mener le DOB et voter le budget lors de la même séance de Conseil

2 Le contexte général : situation économique et budgétaire (1/6)

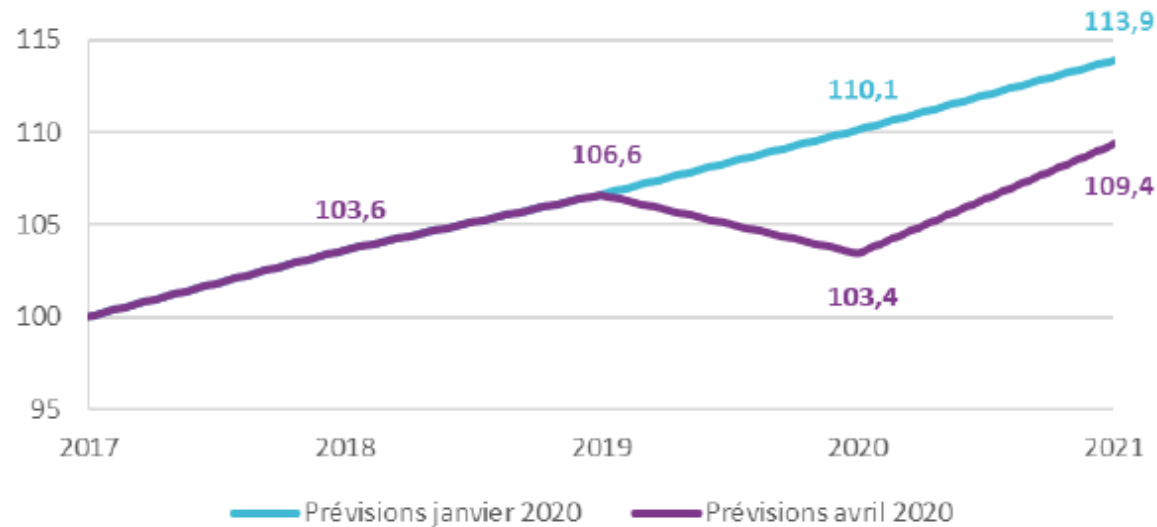
→ De la crise sanitaire à la crise économique

- Suite aux mesures de confinement pour contrôler la crise sanitaire, les économies de nombreux pays dont la France ont été mises à l'arrêt entre fin mars et début mai.
- Selon les estimations de l'INSEE, l'économie française aurait fonctionné à **35% de la normale durant cette période**
- **Une baisse record du PIB** enregistrée sur le 1^{er} trimestre à hauteur de **5,8%**
- Une contraction encore plus marquée attendue sur le 2nd trimestres à hauteur de **20%**
- **Un recul du PIB qui pourrait avoisiner les 10% en cas de maîtrise de la crise.**
- Un net rebond attendu en 2021
- Des entreprises fragilisées qui vont se montrer très prudentes en matière d'embauche et d'investissements
- Une hausse du chômage significative attendue
- Des actions de la BCE pour **maintenir des taux d'intérêt favorables au rebond économique**
- **Des dépenses publiques qui vont souffrir durablement d'un effet ciseaux** entre les dépenses qui vont augmentées aussi vite (voir plus vite pour certaines) et un montant de recettes fiscales en diminution

2 Le contexte général : situation économique et budgétaire (2/6)

Projections de la croissance mondiale, base 100 en 2017

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale



Une récession mondiale annoncée dont l'ampleur reste à définir

Prévisions de croissance pour la France (PIB en volume)

	2020	2021
LFI 2020	+1,3%	/
FMI (14 avril)	-7,2%	+4,5%
LFR2 2020 (adoptée le 25 avril)	-8,0%	/

La France particulièrement touchée



2 Le contexte général : situation économique et budgétaire (3/6)

→ Une crise qui va peser lourdement sur le budget de l'Etat

	Exécution 2019	LFI 2020	LFR avril 2020	Ecart LFR / LFI
Déficit de l'Etat - en Md€	-92,7	-93,14	-183,5	- 90,31
Déficit - en % du PIB	-3,1%	-2,2%	-9%	
Endettement - en % du PIB	98,8%	98,7%	115%	

- Une aggravation du déficit liée au plan d'urgence et à la perte de ressources fiscales
- Un écart aux objectifs budgétaires qui s'accroît (notamment européens)

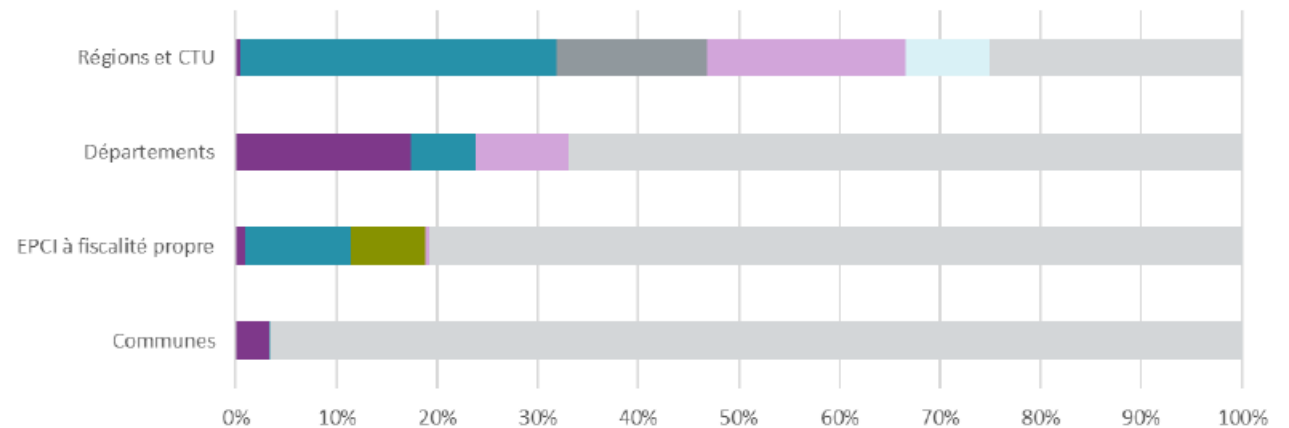
2 Le contexte général : situation économique et budgétaire (4/6)

➔ Pour les collectivités, la crise touche principalement les recettes de flux

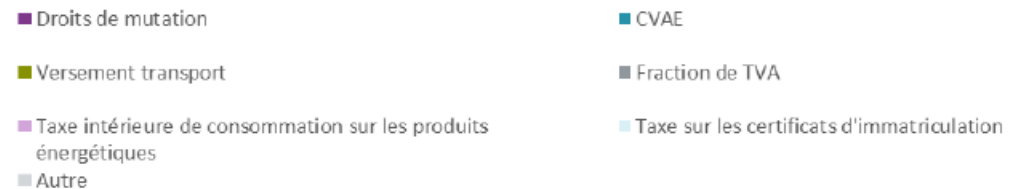
Principales recettes fiscales touchées	Horizon impact
CVAE	N+1 à N+3
Droits de mutation (DMTO)	N et N+1
Versement mobilité	N
TVA (régions)	N
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et taxe sur les carburants (TSC)	N
Cartes grises	N
Octroi de mer (outre-mer)	N

- Une perte globale de recettes fiscales pour les collectivités estimée à 7,5 Md€ pour 2020
- Une perte contrastée selon les catégories de collectivités

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2018 (consolidation budgets principaux et annexes)



Source : données observatoire des finances locales, retraitement FCL-Gérer la Cité



2 Le contexte général : évolutions institutionnelles (5/6)

→ Le contexte institutionnel

Modifications institutionnelles	2016	2017	2018	2019	2020
Nb de communes nouvelles (au 01/01)	317	517	554	774	776
Nb de groupement à fiscalité propre <i>Dont les métropoles (au 01/01)</i>	2 063 14	1 267 18	1 258 22	1258 22	1255 22
Groupement à fiscalité propre			Compétence Gémapi		Transfert obligatoire compétences eau et assainissement aux CC (sauf décision de report à 2026)
Régions	De 22 à 13 régions métropolitaines	Transfert des départements vers les régions des compétences transports routiers non urbains et scolaires (hors élèves handicapés) + transfert d'une quote-part de CVAE (25%)	Suppression de la DGF remplacée par une fraction de TVA		
Départements					
Collectivités territoriales uniques	Guyane et Martinique		Corse		

34 968 communes au 1^{er} janvier 2020

2 Le contexte général : évolutions institutionnelles (6/6)

→ Le contexte institutionnel

- **Nouvel élan pour les communes nouvelles**
 - Création favorisée par la loi du 1^{er} août 2019 visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires (le nombre de conseillers municipaux ne pourrait pas être inférieure à un tiers des effectifs initiaux)
 - Création de la « commune-communauté » : système hybride, à la fois commune et EPCI à fiscalité propre, pouvant demeurer commune isolée.
- **Intégration des impacts de la loi de transformation de la fonction publique du 7 août 2019**
 - Recrutement direct
 - Prime de précarité
 - Rupture conventionnelle
 - Financement de l'apprentissage....
- **La loi Engagement et Proximité**
 - Visant à renforcer le droit des élus locaux, mais également à accorder plus de libertés locales
 - Possible report du transfert de la compétence eau et assainissement
- **Mais également :**
 - Les impacts de la loi d'orientation sur les mobilités
 - L'instauration du droit à la différenciation dans le cadre du projet de loi constitutionnelle pour un renouveau démocratique
 - Projet de loi « 3d » : décentralisation, différenciation et déconcentration

Des batteries de mesures pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire

3 **Projet de Loi de Finances 2020 : les mesures relatives aux collectivités locales (1/8)**



3

Projet de Loi de Finances 2020 : les mesures relatives aux collectivités locales (2/8)



PLF 2020

DOTATIONS

PEREQUATION

FISCALITE

AUTRES MESURES

**Hausse de la
péréquation verticale**

= 8,209 Milliards

*+180 Millions € en
2020 fléchés sur la DSU
et DSR essentiellement*

**Refonte de
l'ensemble du
dispositif de
répartition de la
dotation
d'intercommunalité
reconduit**

- une **enveloppe unique** regroupant l'ensemble des catégories d'EPCI.
- **Majoration de la dotation d'un montant de 30 M€ chaque année**, en loi de finances afin de compenser les baisses individuelles (non financé par l'Etat)
- Maintien du critère du coefficient d'intégration fiscale
- Introduction dans les critères de répartition de la dotation d'intercommunalité d'un **critère du revenu moyen par habitant**.

PLF 2020

DOTATIONS

PEREQUATION

FISCALITE

AUTRES MESURES



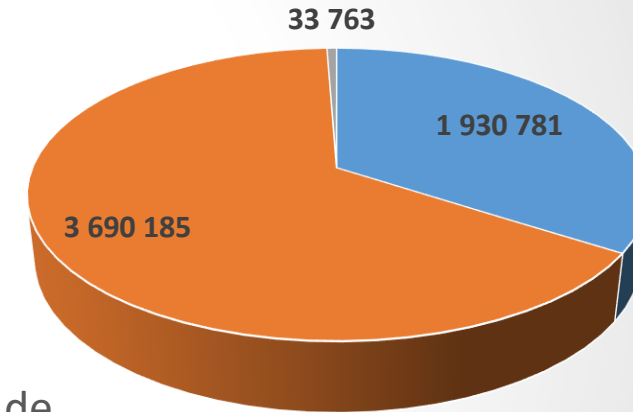
**Dégrèvement de la
taxe d'habitation et
réforme du
financement des
collectivités**

**A compter de 2023
suppression de la TH
sur les résidences
principales**

- La taxe d'habitation est due par les contribuables occupant un logement au 1er janvier de l'année
- Le gouvernement souhaite dispenser 80% des ménages du paiement de la TH (sous conditions de revenu)
- Dégrèvement progressif sur 3 ans en fonction du revenu fiscal de référence (- de 27 000€ de RFR)
- 3^{ème} tranche de baisse inscrite dans le PLF 2020 pour 100% des ménages concernés
- Dégrèvement signifie que l'Etat prend la place du contribuable donc pas de diminution des recettes et le pouvoir de taux est conservé
- Variation des politiques de taux à la charge des contribuables

Produit fiscalité 2019

■ TH ■ TFB ■ TFNB



3

Projet de Loi de Finances 2020 : les mesures relatives aux collectivités locales (5/8)

PLF 2020

DOTATIONS

PEREQUATION

FISCALITE

AUTRES MESURES

Réforme fiscale pour
compenser la
suppression de la TH

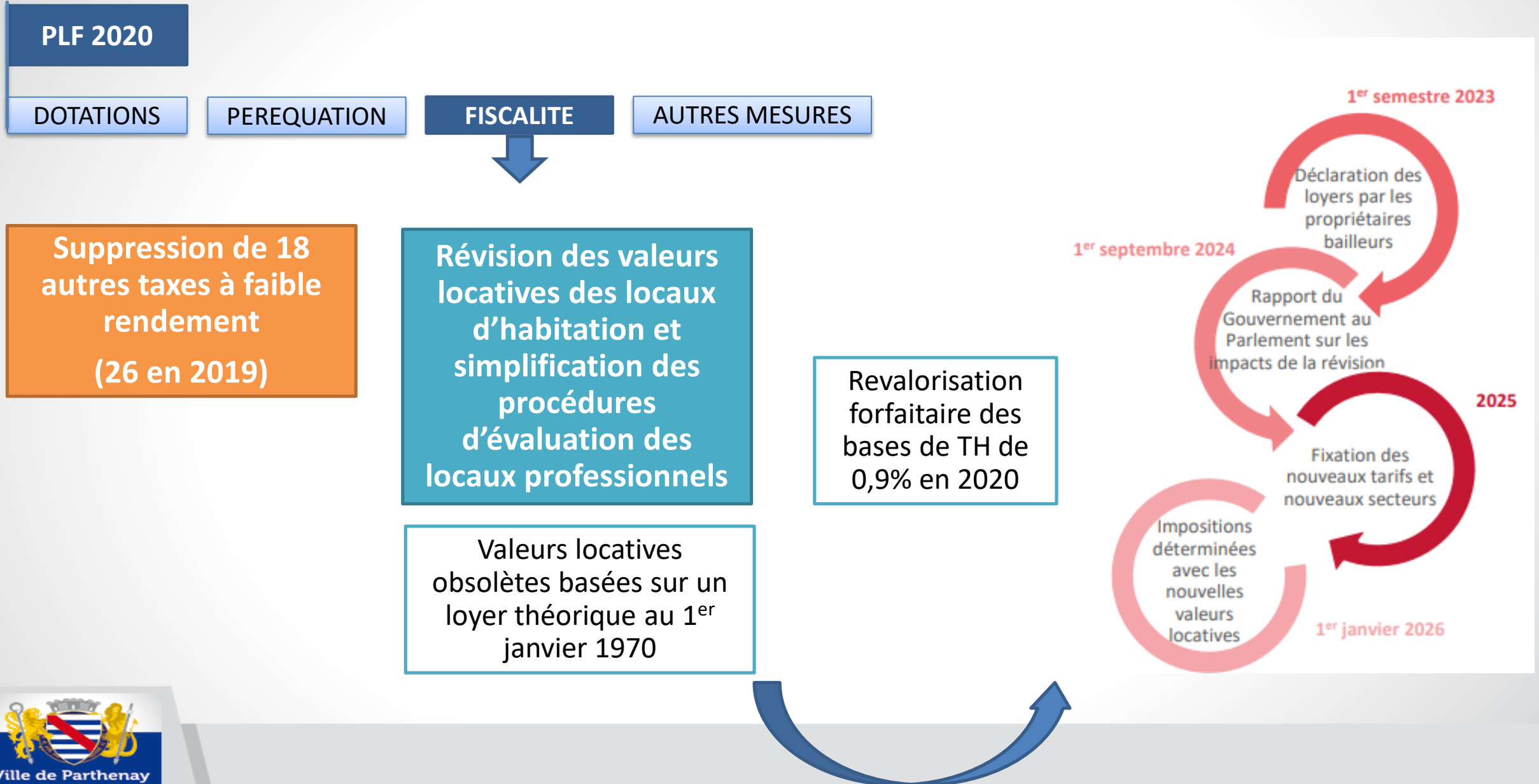
Transfert de la taxe
foncière sur les
propriétés bâties des
départements aux
communes

TH⁽²⁾ FB⁽¹⁾
Communes
sous-compensées

TH⁽²⁾ FB⁽¹⁾
Communes
surcompensées

Coefficient
correcteur

3 Projet de Loi de Finances 2020 : les mesures relatives aux collectivités locales (6/8)



3

Projet de Loi de Finances 2020 : les mesures relatives aux collectivités locales (7/8)

PLF 2020

DOTATIONS

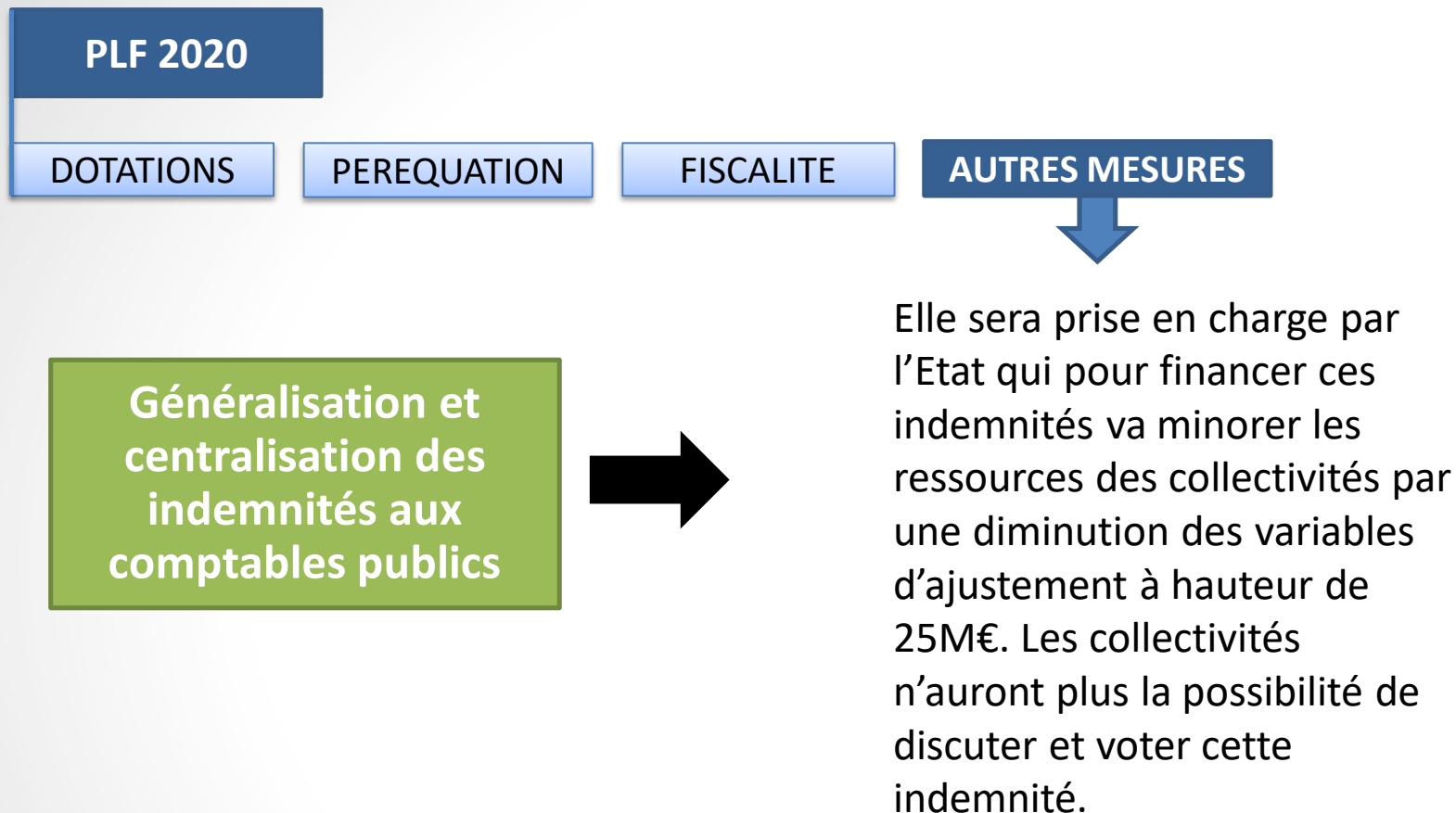
PEREQUATION

FISCALITE

AUTRES MESURES



Pouvoir d'exonération et d'abattement de TFPB des communes gelé en 2021 en raison de la réforme de la fiscalité



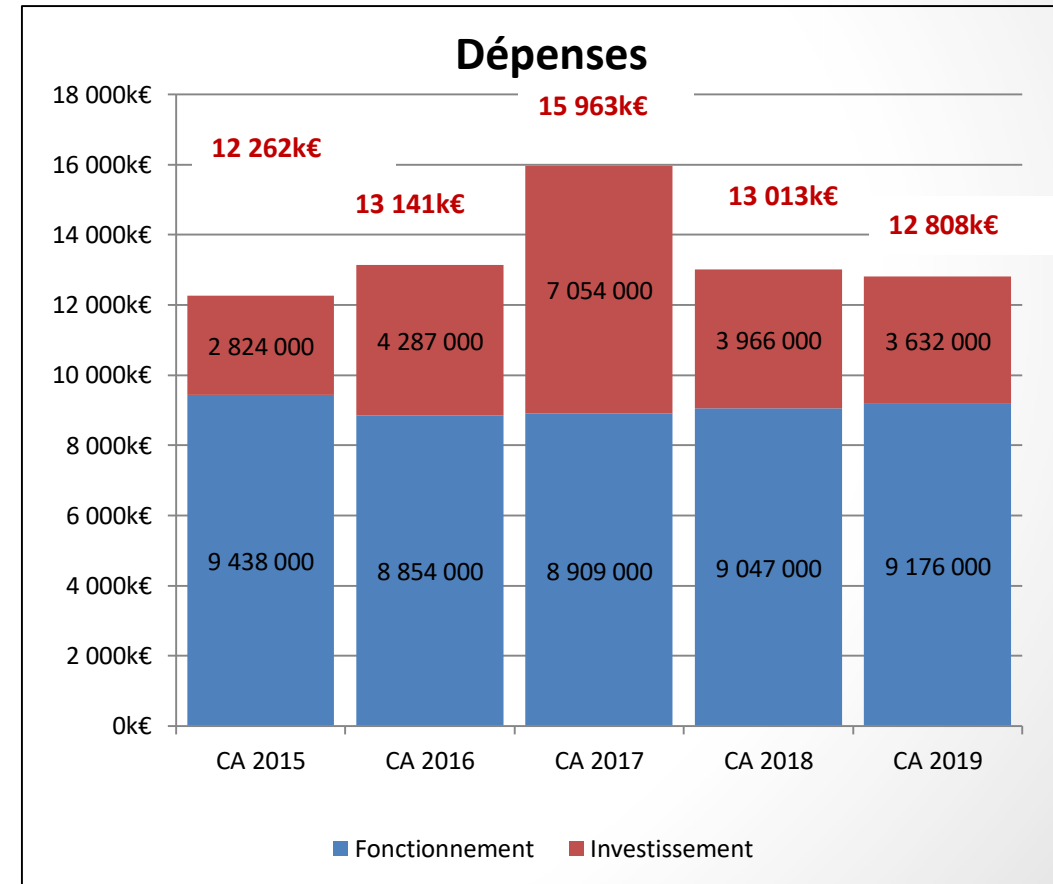
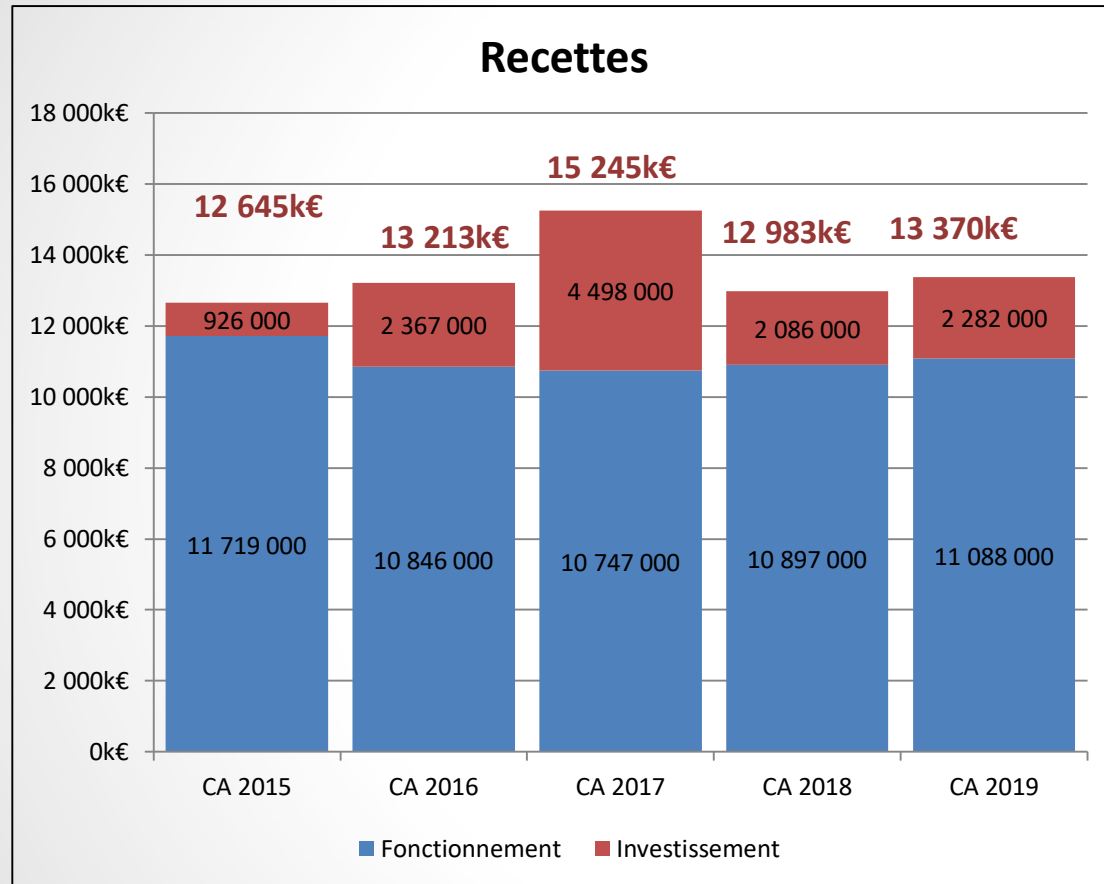
4 Les mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire

- **Possibilité de verser une prime exceptionnelle au personnel des collectivités**, quel que soit leur statut, ayant été soumis à des sujétions exceptionnelles dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID pour assurer la continuité de service (Décret du 14 mai 2020).
- **Possibilité de maintenir tout ou partie des subventions lorsqu'un évènement est annulé** (durant la période d'état d'urgence sanitaire). Il s'agit du maintien d'une partie des subventions limitées aux dépenses éligibles effectivement décaissées.
- **Possibilité d'adopter un abattement sur le taxe locale sur la publicité extérieure** (TLPE) par une délibération prise avant le 1er septembre 2020, compris entre 10 % et 100 %, applicable au montant de cette taxe due par chaque redevable au titre de l'année 2020. Le taux de cet abattement doit être identique pour tous les redevables.
- **Mesures d'adaptation des règles de procédure et exécution des contrats publics** durant la crise (prorogation des délais de réception des offres, prolongation des contrats par avenant, protection contre les sanctions contractuelles, modification des conditions de versements des avances...)
- **1,75 milliard d'euros d'aide annoncé pour les communes et intercommunalités** prenant la forme de compensation de perte de recettes fiscales et domaniales (sur la base de la moyenne des recettes des 3 dernières années), un effort sur le soutien à l'investissement « vert » (DSIL) et un lissage des dépenses liées à la crise sur 3 ans



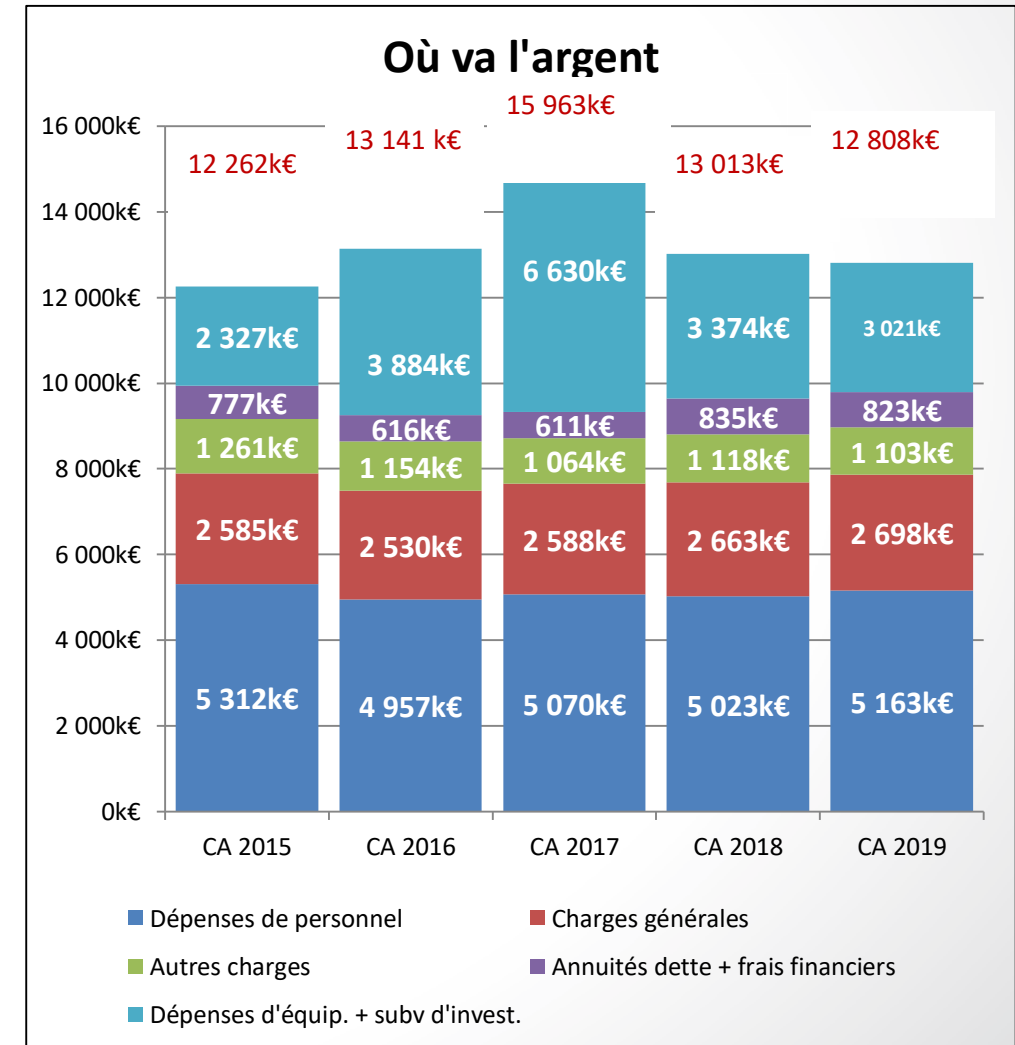
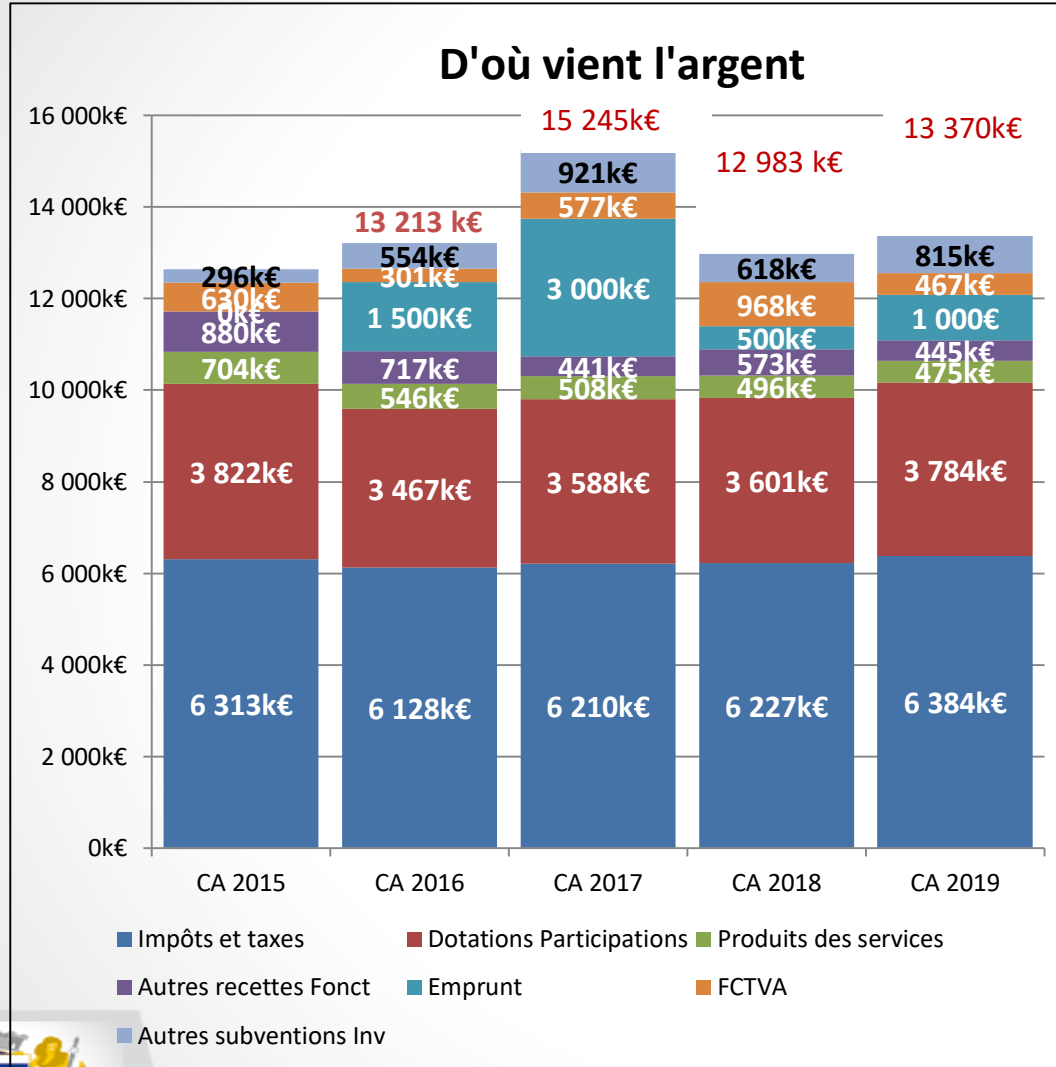
5 Analyse de la situation financière 2019 de la Ville de Parthenay (1/7)

Evolution des équilibres financiers (CA 2015 - CA2016 - CA2017 – CA 2018 – CA 2019 – hors affectation)



5 Analyse de la situation financière 2019 de la Ville de Parthenay (2/7)

Evolution des équilibres financiers (CA 2015 - CA2016- CA2017 – CA 2018 – CA 2019)



5

Analyse de la situation financière 2019 de la Ville de Parthenay (3/7)

→ Contribution cumulée de la commune au redressement des finances publiques : évolution de la dotation forfaitaire

2015



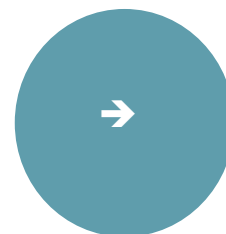
2016



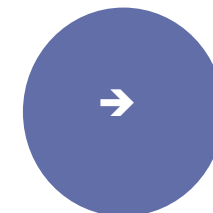
2017



2018



2019

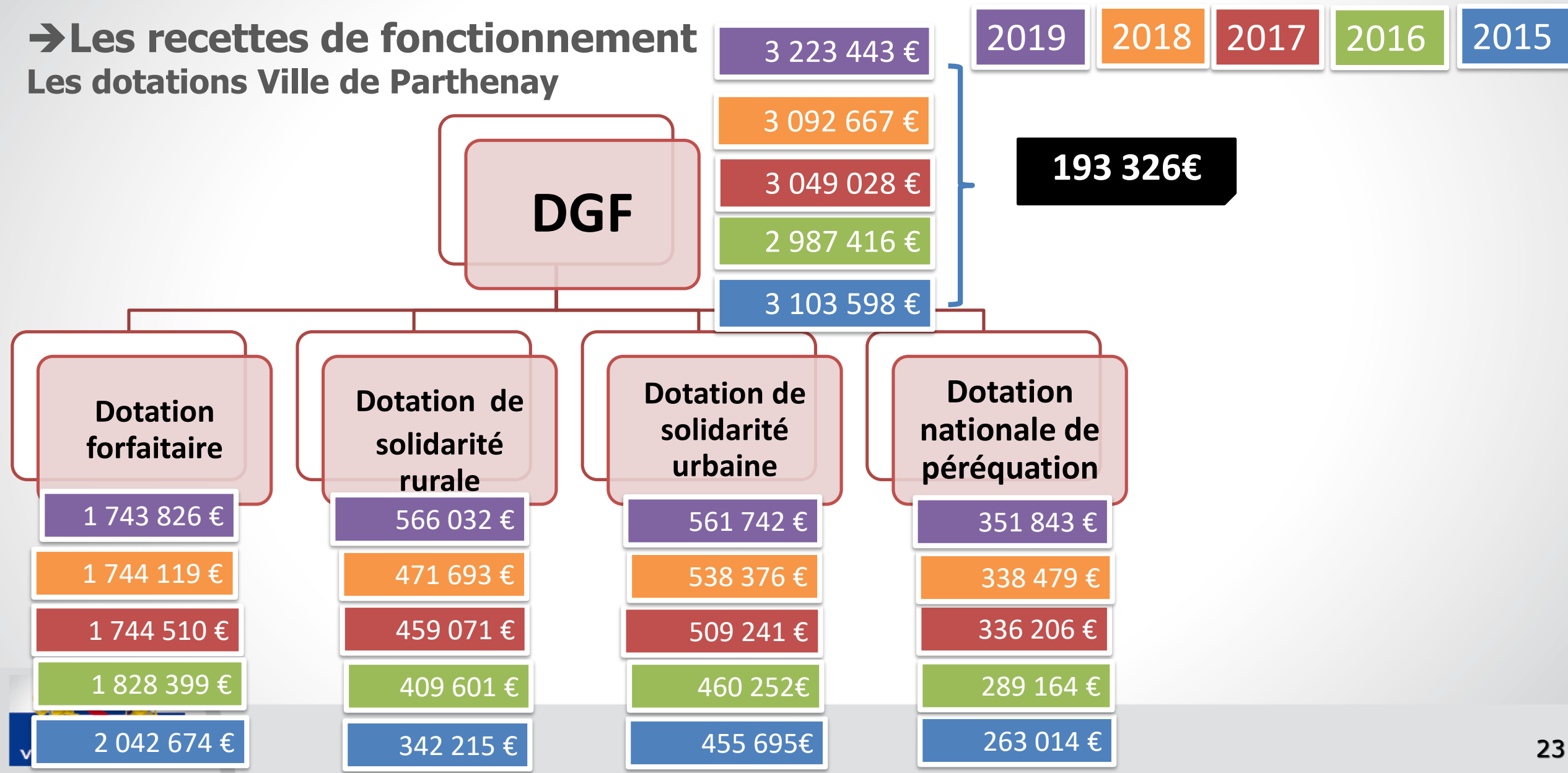


→ Evolution cumulée de la péréquation



→ Les recettes de fonctionnement

Les dotations Ville de Parthenay



5 Analyse de la situation financière 2019 de la Ville de Parthenay (5/7)

→ Les dépenses d'investissement : les principales réalisations 2019

RENOVATION DES HALLES

- Rénovation du bâtiment
- Montant 2019 (études) : 13 843 € TTC
- Montant estimé de l'opération : 999 000 € TTC
- Montant des subventions : 360 000 €
- Livraison en septembre 2020

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

- 3 phases de rénovation de l'édifice classé monument historique
- Montant 2019 : 828 358 € TTC
- Montant de subventions : 1 305 000 €
- Montant de l'opération : 3 046 000 € TTC

RÉNOVATION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

- Montant 2019 : 126 178 € TTC
- Montant de subventions : 45 000 €
- Montant de l'opération : 187 737 € TTC

RENOVATION HOTEL DE VILLE ET DE LA COMMUNAUTE

- Montant 2019 : 962 760 € TTC
- Montant de l'opération : 1 380 000 € TTC
- Montant des recettes : 577 500€

→ Les dépenses d'investissement : les principales réalisations 2019

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

- Montant 2019 : 10 113 € TTC
- Bâtiments concernés : PDC – Salle Mendès France

INSTALLATION D'UN CITYSTADE

Montant 2019 : 1 884 € + Reports 109 635 €
Montant de l'opération : 111 600 € TTC

DEPLOIEMENT DE LA VIDEOPROTECTION

- Montant de l'opération = 155 000 € TTC en tranche ferme et 131 800 € en tranche conditionnelle

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA VOIRIE :Principales interventions 2019 :

- Rue d'Aquitaine (réseaux eaux pluviales : 124 000€ TTC)
- Rue Clément Ader : 112 000€ TTC
- Rue de la Bouquetière : 32 300 € TTC
- Aménagements cour des espaces verts : 38 500€ TTC
- Boulevard Edgar Quinet : 13 100€ TTC
- Montant 2019 : 468 148 € TTC

Réfection des Abords de l'Enjeu :

- Montant 2019 : 21 000 € TTC
- Montant de l'opération : 758 660 € TTC

→ Les dépenses d'investissement : les principales réalisations 2019

ACHATS DE MATERIEL

- Montant 2019 : 257 445 €

Principaux achats :

- ✓ Logiciels archives : 8 334 €
- ✓ Licences office 365 + tél IP : 18 218 €
- ✓ Matériel informatique : 54 034 €
- ✓ Achat de véhicule sport + restauration scolaire : 29 180 €
- ✓ Achat matériel roulant service nettoyage : 15 840 €
- ✓ Œuvres et objets d'arts : 1 163 €
- ✓ Matériel sve bâtiment : 20 516 €
- ✓ Agencement technique : 18 593 €
- ✓ Matériel et mobilier sve manifestation : 10 915 €
- ✓ Matériel espaces verts : 13 073 €
- ✓ Matériel service voirie : 11 822 €
- ✓ Mobilier service technique : 5 600 €
- ✓ Matériel Palais des congrès : 19 938 €
- ✓ Mobilier musée/mémoire vivante et service culturel : 10 545 €
- ✓ Equipement de la police municipale : 2 010 €
- ✓ Restauration scolaire et intendance : 7 900 €
- ✓ Sport : 3 298 €



5

Les grandes évolutions budgétaires (1/5)

→ L'évolution des effectifs (postes permanents)

Service	décembre 2014	décembre 2015	décembre 2016	décembre 2017	décembre 2018	décembre 2019
DGS	1	1	1	1	1	1
Secrétariat Général	3	3	2	2	2	2
Archives et Gestion documentaire	3	3	3	3	4	3
Accueil et Services à la population	4	5	5	5	5	5
Action culturelle	12	11	11	10	10	10
Sport	2	3	3	6	6	6
Musée municipal	3	3	3	4	4	4
Développement territorial et Proximité	1	1	1	1	1	1
Sécurité - Police	7	8	7	7	6	6
Restauration scolaire - Intendance	26	26	24	23	24	24
Services techniques	44	42	43	39	41	39
Services techniques - Espaces verts	16	15	15	13	14	15
Urbanisme et commerce local	5	4	4	3	3	4
Ressources Humaines	3	3	0	0	0	0
Finances, Juridique Marchés publics	3	4	0	0	0	0
Communication	1	1	0	0	0	0
Total	134	133	122	117	121	120

6

Les grandes évolutions budgétaires (2/5)

→ L'évolution de l'effectif

GPEEC

Impact Retraites

Organisationnel

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre de départs en retraite*	5	8	6	4	6	4	4	3	5	3	9
Nombre de départs remplacés sur postes permanents	1	6	3	4	2 (2 études en cours)						
Dépenses de personnel	4 957K€	5 070 K€	5 023 K€	5 163 K€							
Evolution des frais de personnel	-355 k€	+113 K€	-47 K€	+140 K€							

Mutualisation du poste de placier et de développeur de centre-ville en 2018

Mutualisation du poste d'acheteur et gestionnaire flotte automobile avec la CCPG 50/50 en 2018

Mise en œuvre d'une fonction « Conseil en organisation »

Création d'un poste de coordination culturelle à enveloppe quasi constante en 2020

Premier chantier = la fonction intendance



→ L'évolution des «charges à caractère général» (énergie, entretien bâtiments, téléphonie...)

chapitre 011 (en K€)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Crédits ouverts au BP	3 068	2 699	2 815	2 736	2 776	3 030
Montant réalisation CA	2 815	2 586	2 631	2 597	2 663	2 698
Taux de réalisation / BP	92 %	96%	93 %	95 %	96 %	89 %
Evolution en %		-8,1%	+1,7%	-1,3%	+2,5%	+1,31
Evolution 2014/2019	Baisse de 4,16%					

➔ 14 opérations faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle en Autorisation de Programme et Crédits de Paiement au 31/12/2019 (AP/CP)

Opération	Dépenses (TTC)	Subventions/cessions
Requalification du quartier Saint-Paul	1 230 000€	215 700€
Couverture des Grippeaux	271 000€	97 575 €
Nouveau Stade Daguerre	6 800 000€	1 077 370€
Restauration de l'église St Laurent + orgue	3 095 000€	1 230 000€
Mise aux normes locaux espaces verts	220 000€	
AD'AP (hors Hôtel de ville)	1 089 000€	
Travaux PDC	819 571€	
Plan d'entretien de la voirie	1 500 000€	
Rénovation Salvador Allende	1 356 000€	
Rénovation Hôtel de ville	1 380 000 €	577 500 €
Travaux les Halles	660 000€	360 000 €
Travaux Eclairage public	600 000 €	
Vidéo protection	200 000 €	
Aménagement CTM	300 000 €	
TOTAL	19 520 571 €	3 558 145 €

Dont :

- **630 873 € réalisés en 2015**
- **3 120 934 € réalisés en 2016**
- **5 683 963 € réalisés en 2017**
- **2 903 982 € réalisés en 2018**
- **2 511 076 € réalisés en 2019**

Total de 14 850 828 €

Un travail de revue des projets en cours pour adapter le PPI à l'échelle de la prochaine mandature

→ Premières mesures des impacts de la crise sur les finances de la commune

Au 11 juin 2020

Pertes de recettes	Dépenses imprévues	Recettes nouvelles	Dépenses non réalisées
128 440 €	66 850€	25 000 €	168 880€
Dont 35 500 € de soutien au commerce local & 64 380€ de produits des services – 26 400 € en location de salles	Dont 38 200€ de masques à la population Et 20 020€ de matériel sanitaire de protection	Subvention masques (estimation)	Dont 52 300€ de dépenses d'énergie

- 1 450 €

- Des impacts attendus à moyen terme :
 - Augmentation des besoins en matière sociale
 - Soutien aux commerces et entreprises

→ Un plan de soutien au commerce local

Mesures de soutien pendant la crise

- Rédaction d'un guide pour les artisans et commerçants de Parthenay et de Gâtine
- Publication d'un listing des commerces ouverts et d'une cartographie interactive
- Listing des restaurateurs proposant des plats à emporter
- Délocalisation du marché hebdomadaire et demande de dérogation préfectorale

Une enveloppe de 36 350 € de soutien (soumises à l'avis du Conseil municipal du 6 juillet)

- Exonération des loyers et redevances pour des lieux inoccupés pendant la crise = 850€
- Soutien aux commerçants non sédentaires du marché hebdomadaire par l'exonération des droits de place = 14 500€
- Soutien aux commerçants sédentaires par l'exonération des occupations du domaine public (terrasses, portants...) = 21 000€
- Extensions gratuites des terrasses autorisées jusqu'au 30 septembre 2020

→ Les dépenses de fonctionnement

Des dépenses prévisionnelles de personnel à hauteur de 5 410 600 € en 2020 (5 163 951 € CA 2019) tenant compte :

- Du GVT (glissement vieillesse technicité) = 15 000€ pour avancements d'échelons
- De la hausse des charges patronales CNRACL
- De l'augmentation du point d'indice (+50 000€)
- De la mise en œuvre du RIFSEEP
- De la réforme PPCR = 41 000€ en 2020 (soit un montant cumulé par an de 87 000€)
- Des situations de reclassement
- D'une augmentation de l'assurance statutaire (+30 000 € /2019)
- De la création de 2 postes de policiers municipaux

Une légère baisse des charges de gestion de l'ordre de 0,5 % pour un montant de 3 013 340 €

- Estimation à la baisse de certains postes de dépenses comme les fluides, le carburant, l'alimentation... dans le contexte du Covid 19
- Une enveloppe de subventions aux associations stable par rapport à 2019, à hauteur d'environ 350 000 €

→ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement devraient atteindre 10 949 K€ en 2020 (pour mémoire 10 467 K€ au BP 2019 et un CA 2019 de 11 239 K€).

- Les montants des dotations (DGF- DSR – DSU & DNP) sont notifiés pour 2020 – (en augmentation de + 2,7%/ 2019) – le produit de la fiscalité est stable,
- Une évolution modérée des tarifs municipaux de + 2% en moyenne

→ Les recettes d'investissement

- Une légère augmentation du montant de FCTVA en raison d'un volume un peu plus important d'investissements en 2019
- Des financements extérieurs de plus en plus difficiles à capter.



→ L'autofinancement dégagé (CAF)

- **Epargne brute :**

- Correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet excédent de liquidités récurrentes permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital et de financer tout ou une partie de l'investissement
- Les orientations 2020 permettront de préserver un niveau d'autofinancement brut de l'ordre de 1 185 400 € supérieur à l'amortissement de la dette
- Soit une CAF brute d'environ 109 € par habitant

- **Epargne nette :**

- Après remboursement du capital des emprunts, l'épargne nette permet de financer une part des investissements
- L'autofinancement net porté au BP 2020 sera de l'ordre de **504 400 €**

→ Les dépenses d'investissement : le financement de certains projets en cours confirmé

Marges de manœuvre/ choix	Projets	Coût prévisionnel TTC (à juin 2020)	Réalisé TTC (à juin 2020)	Dépense prévisionnelle 2020 TTC
« Coups partis » sans modification possible du programme	L'Eglise Saint-Laurent	3 233 456€	2 653 456€	580 000€
	Les Halles	998 683€	13 843 €	975 000€
	Halte Pélerine	69 000€	0€	69 000€
	Abords de l'Enjeu	838 900€	151 592 €	698 400€
Poursuite d'opérations en faveur du cadre de vie	Modernisation de l'Eclairage public	200 000€ / an sur 3 ans		400 000€
	Programme d'entretien de la voirie	300 000€/ an		400 000€
	Cinéma	1 100 000€	31 800€	30 000€
	Démolition grange de la Pré	20 000€	0€	20 000€
« Coups partis » avec modification du programme	Sécurisation du bd de l'Europe	250 000€	0 €	50 000€
	Façades du PDC	100 000€ (- 70 000 ^e de travaux)	0€	100 000€
Obligations réglementaires	Détection des réseaux	100 000€	0€	100 000€
	Paratonnerres	45 000€	0€	45 000€
	ADAP	1 089 000€	115 405€	50 000€

3,97 M d' €

→ Les dépenses d'investissement : projet gelé dans la perspective de la définition du programme pluriannuel d'investissement

Projets	Coût prévisionnel TTC (juin 2020)	Réalisé TTC (juin 2020)	Dépense prévisionnelle 2020 TTC
Cuisine centrale	3 600 000€	8 028€	150 000€

→ Les dépenses d'investissement : peu de marges de manœuvre pour de nouvelles opérations

Projets	Coût prévisionnel TTC (à juin 2020)	Dépense prévisionnelle 2020 TTC
WC automatiques à la Base de loisirs	50 000€	50 000€
Etudes de programmation (divers projets)	30 000€	30 000€

→ Les dépenses d'investissement 2020

Les crédits nouveaux au budget primitif 2020 au titre des dépenses d'équipements seront de l'ordre **de 4 224 K€**

(Pour mémoire 5 350 K€ au BP 2019 et un réalisé de 3 021 K€ en 2019)

Les subventions liées à ces opérations devraient approcher au minimum les **443 K€ en 2020**

→ Le recours à l'emprunt : Un ré-endettement maîtrisé

• Recours à l'emprunt

- ✓ Annuité 2015 : 720 587 € (dont 226 408 € d'intérêts)
- ✓ Annuité 2016 : 585 085 € (dont 180 942 € d'intérêts)
- ✓ Annuité 2017 : 603 372 € (dont 179 550 € d'intérêts)
- ✓ Annuité 2018 : 828 674 € (dont 237 076 € d'intérêts)
- ✓ Annuité 2019 : 828 152 € (dont 209 830 € d'intérêts)
- ✓ Annuité 2020 : 881 207 € (dont 200 361 € d'intérêts)

• Encours de dette :

- au 1er janvier 2020 de 9 096 832 K€ (8 708 K€ au 1/01/2019)

• Encours de dette par habitant :

- 834 € (moyenne de la strate 10 à 20 000 = 864 € par habitant / source DGFIP- données 2018)

• Gestion de la dette en 2019 caractérisée par :

- La souscription d'un emprunt nouveau à hauteur de 1 000k€
- Un montant d'emprunt inférieur aux prévisions (3 838K€ pour 2019)

• Capacité de désendettement



Parthenay = 4,75 ans (au 31-12-2019)

• Besoin de financement par emprunt estimé à 2 570 K€ pour 2020

DETTE - ENCOURS SUR 10 ANS

